

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 28 novembre 2023
Date de l'affichage : 28 novembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 37 + 2 supplés + 10 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 49

OBJET : CREATION D'UN ESPACE FRANCE SERVICES MULTI-SITES

Numéro de la Délibération : 061223-DC-115

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERIE, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Jean-Louis GOUPIL, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Nicole ROBERT (décédée – en attente réélection Uilly Saint Georges), Angélique ANDRE.

MM. Philippe MARECHAL, David LAZARUS, Guillaume NICASTRO, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Marie NIGAY, Sébastien FERNET, Alain ARNOLD, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Denis JACOB, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Philippe BOURLETTE, Guy LAFOREST.

Dont supplés :

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Alain ARNORLD par M. Dany BULTEUX.

Dont représentés :

- Mme Christine MARIENVAL par M. Patrice CREPY.
- Mme Carine LUGEZ par M. Olivier DOUCHET.
- Mme Doriane FRAYER par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Maud MATHONAT par M. Patrice GOUIN.
- M. Guillaume NICASTRO par M. Marc VIRION.
- M. Alain DEVOOGHT par M. Pierre DESLIENS.
- M. Robert JOYOT par Mme Danielle DEBLIECK.
- Mme Françoise TESTART par Mme Véronique PAUL.
- M. Guy LAFOREST par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Angélique ANDRE par M. Alain GUERINET.

Secrétaire de séance : Mme Dominique MARGERIE, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

OBJET : CREATION D'UN ESPACE FRANCE SERVICES MULTI-SITES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- La Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale des collectivités (NOTRe), notamment ses articles 64 et 100 ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L5214-16, L5216-5 ;
- La décision de mise en place d'un réseau France Services du Président de la République le 25 avril 2019 ;
- La Circulaire n° 6094-SG du 1^{er} juillet 2019 relative à la création de France Services ;
- La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite 3DS et notamment son article 160 ;
- L'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 16 novembre 2023 ;

Considérant :

- Que la Communauté de communes Thelloise détient, du fait de ses statuts une compétence en matière de création d'une Maison des Services au public, compétence qu'elle n'a pas investie jusqu'à présent ;
- Que ce dispositif étatique a évolué et qu'il est désormais dénommé Espaces France Services ;
- Que le dispositif France Services doit permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien ;
- La volonté de la Communauté de communes Thelloise de se positionner comme structure de proximité et de rapprocher les services publics de ses habitants ;
- La volonté de la Communauté de communes Thelloise de mailler son territoire ;
- La démarche initiée à l'été 2023 visant à créer, à compter de 2024, sur le territoire de la Communauté de communes Thelloise un Espace France Services multisites ;
- Le travail mené avec les neuf opérateurs intervenant sur le dispositif France Services ;
- Les différentes rencontres avec Madame la Sous-Préfète de Clermont, référente de ce dispositif sur le département de l'Oise ;
- L'avis favorable de Madame la Sous-Préfète de Clermont visant à déposer une demande de labellisation ;

- Le projet en lui-même comportant une offre de services de 1^{er} niveau (accueils téléphoniques et physiques) en 4 lieux du territoire, au titre du bouquet de services, obligatoire, des espaces France Services mais également l'offre de services complémentaire proposée ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **VALIDE** la création d'un espace France Services multisites, piloté par la Communauté de communes Thelloise à compter de 2024 ;
- **AUTORISE** Le Président ou sa représentante à signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application de la présente délibération et à solliciter une subvention de fonctionnement annuelle auprès des services de l'Etat ;
- **INDIQUE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits sur le budget principal à compter de 2024 et pour les années à venir.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20231206-061223-DC-115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

Affichage : 08/12/2023